



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

Numéro de la demande : 2017-2949
Demande : Modifications de l'étiquette de la préparation commerciale –
Nouveau site ou hôte
Produit : Fongicide USF0728 325 SC
Numéro d'homologation : 31435
Principes actifs (p.a.) : Prothioconazole, Trifloxystrobine
Numéro de document de l'ARLA : 2894803

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette de la préparation commerciale, le fongicide USF0728 325 SC, en y ajoutant l'emploi sur le lin.

Évaluation des propriétés chimiques

Une évaluation des propriétés chimiques n'est pas exigée pour la présente demande.

Évaluation des risques pour la santé

Une évaluation toxicologique n'est pas exigée pour la présente demande.

L'exposition professionnelle et le risque associés à l'ajout de l'emploi sur le lin sur l'étiquette du fongicide USF0728 325 SC ont été évalués. Le nouvel emploi ne devrait comporter aucun risque préoccupant pour la santé, à condition que les travailleurs suivent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuelle indiqué sur l'étiquette.

Prothioconazole

Aucune nouvelle donnée sur les résidus de prothioconazole dans le lin n'a été présentée à l'appui de la modification de l'étiquette du fongicide homologué USF0728 325 SC (numéro d'homologation 31435). Une comparaison du mode d'emploi du fongicide USF0728 325 SC à la préparation commerciale antérieure montre que cette action ne devrait pas augmenter la présence des résidus de prothioconazole dans ou sur le lin traité étant donné que la méthode et le calendrier de l'application ainsi que le délai d'attente avant la récolte (DAAR) sont identiques et que la dose d'application est comprise dans les limites approuvées. Les résidus de prothioconazole dans ou sur le lin traité seront donc couverts par la limite maximale de résidus (LMR) de 0,15 ppm établie à l'heure actuelle pour les résidus de prothioconazole dans et sur le lin (<http://pr-rp.hc-sc.gc.ca/mrl-lrm/index-fra.php>).

Trifloxystrobine

Des données sur les résidus provenant d'essais sur le terrain réalisés au Canada et aux États-Unis

ont été présentées à l'appui de l'emploi domestique du fongicide USF0728 325 SC sur le lin. La trifloxystrobine a été appliquée sur le lin à raison de 129 à 135 g de p.a./ha et le lin a été récolté conformément au mode d'emploi qui figure sur l'étiquette. De plus, les données d'une étude sur la transformation réalisée sur des graines de lin traitées ont été examinées afin de déterminer le risque de concentration des résidus de trifloxystrobine dans les produits transformés.

Limite maximale de résidus

La limite maximale de résidus (LMR) recommandée pour la trifloxystrobine était fondée sur les données des essais sur le terrain présentées et les indications fournies par le [calculateur de LMR de l'OCDE](#). Les LMR proposées pour couvrir les résidus de trifloxystrobine et de son métabolite, le CGA-321113, dans ou sur les cultures et les produits transformés sont indiquées dans le Tableau 1. Les résidus dans les produits transformés qui ne figurent pas dans le Tableau 1 sont couverts par la LMR proposée pour le produit alimentaire brut.

TABLEAU 1. Résumé des données des essais sur le terrain utilisées pour établir la limite maximale de résidus (LMR) de la trifloxystrobine							
Produit	Méthode d'application / Dose d'application totale (g de p.a./ha)	DAAR (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR actuelle établie (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			Moyenne la plus faible des résidus (MPFR)	Moyenne la plus élevée des résidus (MPER)			
Graines de lin	Foliaire/ 129-135	34-42	<0,02	0,29	Huile de lin : 0,8 x	0,02	0,4

MPFR = Moyenne la plus faible des résidus; MPER = Moyenne la plus élevée des résidus

Suite à l'examen de toutes les données disponibles, la LMR proposée dans le Tableau 1 est recommandée pour couvrir les résidus de trifloxystrobine. La présence des résidus dans les produits du lin à la LMR proposée ne présentera de risques inacceptables pour la santé d'aucun des segments de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

L'ajout proposé du lin comme nouvelle culture à l'étiquette du fongicide USF0728 325 SC ne devrait entraîner aucun risque supplémentaire pour l'environnement. Cet ajout est conforme au profil d'emploi homologué pour le prothioconazole et la trifloxystrobine. Des modifications concernant la création de zones tampons pour l'emploi sur le lin devront être apportées sur l'étiquette du produit.

Évaluation de la valeur

Un total de huit essais d'efficacité et des justifications scientifiques ont été présentés à l'appui des allégations sur le lin. En présence d'une pression de la maladie modérée ou élevée, le fongicide USF0728 325 SC a réduit la présence du pasmo à un niveau proche des normes commerciales et a augmenté le rendement dans tous les cas. Les données probantes étayent l'allégation concernant la lutte contre le pasmo sur le lin compte tenu de l'efficacité conforme aux normes commerciales et des améliorations de rendement.

L'homologation actuelle de l'allégation concernant la lutte contre la pourriture sclérotique chez le lin sur une étiquette de produit antérieure étaye l'extrapolation de l'allégation à l'étiquette du fongicide USF0728 325 SC. Les données sur l'efficacité montrent également que le fongicide USF0728 325 SC permettra de lutter contre cette maladie.

L'utilisation de coformulants présente un avantage pour le producteur en luttant contre l'apparition de la résistance, car les deux principes actifs agissent sur les deux maladies. La combinaison du prothioconazole et de la trifloxystrobine s'est également révélée plus efficace contre le pasmo que les principes actifs appliqués seuls.

Un seul principe actif qui présente un risque élevé d'apparition d'une résistance est homologué à l'heure actuelle pour la lutte contre le pasmo chez le lin. L'homologation du fongicide USF0728 325 SC pour cet emploi offre aux producteurs deux modes d'action différents pour lutter contre la maladie. Le fongicide USF0728 325 constitue également pour les producteurs un outil supplémentaire pour lutter contre cette maladie chez le lin.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a réalisé une évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour justifier l'ajout du lin à l'étiquette du fongicide USF0728 325 SC.

References

PMRA Document Number	References
1913109	2009, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Cab Groundboom Application of Liquid Sprays. Report Number AHE1004, DACO: 5.3, 5.4
2172938	2012, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Closed Cockpit Aerial Application of Liquid Sprays. Report Number AHE1007, DACO: 5.3, 5.4
2572745 and 2773160	2015, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Pour Mixing Loading of Liquid Formulations. Report Number AHE1003-1, DACO: 5.3, 5.4
	2013, Amendment no. 2: Storage stability of CGA 279202, CGA 357262, CGA 357261, CGA331409, CGA 321113 and CGA 373466 in plant matrices for 24

	months, DACO: 7.3
2773155	2017, Trifloxystrobin: Magnitude of the residues in/on flax following a single application of Delaro 325 SC fungicide, DACO: 7.2.1, 7.4.1, 7.4.2
2773156	2017, Trifloxystrobin: Magnitude of the residues in/on flax following a single application of Delaro 325 SC fungicide at an exaggerated rate (5X), DACO: 7.4.5
2306663	2013, USF 0728 325 SC foliar fungicide - Control or suppression of listed diseases in field pea, lentil, chickpea, soybean and winter wheat, DACO: 10.1, 10.2.3.3
2773148	2017, Value assessment of Delaro 325 SC foliar fungicide - Label expansion to include pasmo and sclerotinia white mold control in flax, DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3(D), 10.3.1, 10.3.2, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3
2773149	2017, Value assessment of Delaro 325 SC foliar fungicide - Label expansion to include pasmo and sclerotinia white mold control in flax, DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3(D), 10.3.1, 10.3.2, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3
2773151	2017, Value assessment of Delaro 325 SC foliar fungicide - Label expansion to include pasmo and sclerotinia white mold control in flax, DACO: 10.2.3.3(D)

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.